

LANTAN

*Cher, canton de Dun-sur-Auron,
arrond. de Saint-Amand-Montrond, 94 hab.
I.S.M.H. 1971*

L' église paroissiale Saint-Paul de Lantan dépendait avant la Révolution de l'abbaye de Plaimpied. Cet édifice, dont l'essentiel des volumes et des élévations remonte au XII^e ou au début du XIII^e s., présente un plan en forme de croix latine, résultat de plusieurs adjonctions. L'église primitive comprenait une nef unique de quatre travées, dont la première porte le clocher, une travée de chœur plus étroite et une abside semi-circulaire. Des chapelles formant transept sont venues se greffer sur la travée de nef précédant le chœur. Celle du sud semble dater du XV^e s., celle du nord a été fondée au XVII^e s. par Henri Labègue, vicomte de Villemenard. Une autre chapelle devait exister à l'ouest de cette dernière, comme l'atteste la grande arcade, aujourd'hui murée, qui a été percée dans le mur de la nef. Une sacristie a été ajoutée par la suite à l'ouest de la chapelle sud. L'église Saint-Paul est un bel exemple d'église rurale romane. L'abside est éclairée par trois baies en plein cintre à fort ébrasement interne. Le bandeau continu qui souligne leur base constitue le seul élément de décor. Les voûtes sur croisées d'ogives à nervures pénétrantes qui couvrent l'abside, le chœur et le transept appartiennent au XVI^e s. L'élévation des murs du chœur présente les mêmes dispositions que les trois travées de nef : un bandeau



Lantan (Cher), église
Saint-Paul, édifice restauré vu
du sud-est.

Lantan (Cher), église
Saint-Paul, vue intérieure de
l'édifice vers le chœur.



continu à la base des fenêtres en plein cintre, qui s'inscrivent sous un arc formeret brisé retombant sur des pilastres engagés contre des dossierets. La nef est couverte d'un plancher de bois. Il est renforcé au milieu de sa longueur par un curieux support : il s'agit d'une colonne engagée, couronnée d'un chapiteau à feuille d'acanthé, posée en encorbellement sur les pilastres qui reçoivent les arcs formerets de la nef. L'extérieur de l'édifice a conservé l'essentiel de ses dispositions romanes : les baies en plein cintre, percées dans l'abside et les travées de chœur et de nef, scandées par des contreforts, sont encadrées par deux bandeaux de pierre, l'un soulignant la base, l'autre, placé au niveau du départ de l'arc de la fenêtre, formant l'archivolte de la baie. Le clocher, dont le niveau inférieur ne diffère pas des travées voisines, comprend un second niveau orné d'une arcature aveugle composée pour chaque face de deux baies géminées séparées par de fines colonnettes couronnées de chapiteaux à motifs végétaux. Le clocher est couronné par une flèche en ardoise. Parmi le mobilier de l'église, un autel en pierre du XVIII^e s. et une statue du XVII^e s., trouvée dans le cimetière et récemment transportée dans l'église, méritent l'attention. La Sauvegarde de l'Art Français a accordé une aide de 10 000 F en 1994 pour la couverture de la sacristie.

Buhot de Kersers, *Histoire statistique et monumentale du Cher*, t. IV, Bourges, 1889, p. 120.
Fr. Deshoulières, *Les églises de France, Cher*, Paris, Letouzey, 1932, p. 143.

J.-P. F.